

# 2011

Année européenne  
du bénévolat et du volontariat

## Clôture de l'Année européenne du bénévolat et du volontariat

16 décembre 2011  
Bibliothèque François Mitterrand

Contacts :

**Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative**

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative (DJEPVA)

**Alexis Ridde** : 01 40 45 93 58 - [alexis.ridde@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:alexis.ridde@jeunesse-sports.gouv.fr)

Bureau de la communication :

**Jenny Leoni** : 01 40 45 94 56 - [jenny.leoni@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:jenny.leoni@jeunesse-sports.gouv.fr)



2011, année européenne du bénévolat et du volontariat



ministère  
éducation  
nationale  
jeunesse  
vie associative



PARLEMENT EUROPÉEN  
Bureau d'information en France



Commission européenne  
REPRÉSENTATION EN FRANCE

## ÉDITORIAL



2010 était l'année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Quoi de plus logique que de faire de 2011 celle du bénévolat et du volontariat ?

Secrétaire d'État en charge de la Jeunesse et de la Vie associative, j'ai bien sûr accueilli cette initiative avec grand enthousiasme.

Cette année européenne a été pour le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative l'occasion de mettre en valeur, partout sur notre territoire, l'engagement des millions de bénévoles et des milliers de volontaires qui se mettent quotidiennement au service de leurs concitoyens, le plus souvent dans l'ombre et dans la plus grande discrétion.

Pourtant, que serait la vie sociale, culturelle, sportive de notre pays sans eux ? L'Année du Bénévolat et du Volontariat est avant tout la leur, afin qu'ils soient mis sur le devant de la scène, pour une fois dans la lumière.

Le 7 février dernier, en Seine-Saint-Denis, j'ai lancé cette année européenne, qui a depuis été jalonnée par de nombreux événements : conférences, week-ends de célébration, campagnes de sensibilisation des jeunes, forums...

Elle s'achève, le 16 décembre, à la Bibliothèque nationale de France, lieu de savoir et de connaissance, lieu de la jeunesse, des étudiants, et lycéens.

Cette année a été d'une richesse extraordinaire. Riche en projets, riche en réalisations.

Ce sont ainsi 524 projets locaux et 203 projets régionaux et nationaux qui ont été labellisés « Année européenne du Bénévolat et du Volontariat » : je tiens d'ailleurs à saluer les associations, les collectivités et les entreprises ayant participé à cette dynamique.

En 2011, de grandes avancées ont eu lieu en matière de reconnaissance et de promotion de l'engagement des bénévoles : prémajorité associative, valorisation du bénévolat, reconnaissance des acquis...

Le Service civique, lancé en mars 2010, permet à des jeunes, de 16 à 25 ans, de s'engager pour quelques mois dans une association pour y conduire des missions d'intérêt général. Plus de 15 000 jeunes en 2011 se sont engagés en Service civique. Ils seront 25 000 en 2012.

La plupart de ces jeunes, qui comprennent si tôt l'intérêt d'offrir de son temps libre à autrui, manifestent par la suite l'envie de continuer à s'investir, de s'engager pour les autres, pour donner du sens à sa vie.

Aujourd'hui, s'achève l'Année européenne du Bénévolat et du Volontariat ; mais, en tant que secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de la Vie associative, et femme engagée depuis mon plus jeune âge au service des causes qui me tiennent à cœur, je continuerai, jusqu'au mois de mai prochain, à accompagner tous les bénévoles, tous les volontaires, dans toutes les merveilleuses initiatives qui sont les leurs !

**Jeannette Bougrab**

*Secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de la Vie associative*



## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'année 2011 a été désignée par le Conseil des ministres et le Parlement européens « Année européenne des activités de volontariat pour la promotion de la citoyenneté active ». L'adoption de cette décision représente un engagement politique fort des États membres. C'est également l'aboutissement d'une campagne très active du secteur associatif. L'année 2011 a mis à l'honneur les millions de bénévoles et de volontaires qui chaque jour donnent de leur temps, mettent leur énergie, leurs compétences au service de la fraternité, de la solidarité et de la vie dans la cité.

### Objectifs de l'année européenne

L'année 2011 a porté sur la promotion de l'ensemble des activités d'engagement bénévole et volontaire, à tous âges et pour toute la société et visait à :

- 1. œuvrer à la mise en place d'un cadre propice au bénévolat et volontariat dans l'Union européenne ;**
- 2. donner des moyens d'agir aux organisateurs d'activités de bénévolat et de volontariat** pour améliorer la qualité de ces dernières, aider les organisateurs à mettre en œuvre de nouveaux types d'activités de bénévolat et de volontariat et encourager la mise en réseau, la mobilité, la coopération et l'établissement de synergies ;
- 3. reconnaître les activités de bénévolat et de volontariat** afin d'encourager la mise en place d'incitations appropriées pour les particuliers, les entreprises et les organisations encadrant des bénévoles et des volontaires et obtenir, au niveau de l'Union européenne et dans les États membres, une reconnaissance des capacités et des compétences acquises dans le cadre du bénévolat et du volontariat, de la part des responsables politiques, des organisations de la société civile, des institutions publiques, du secteur de l'enseignement formel et non formel et des employeurs ;
- 4. sensibiliser l'opinion publique à la valeur et à l'importance du bénévolat et du volontariat.**



## ORGANISATION DE L'ANNÉE EN EUROPE ET EN FRANCE

La Commission européenne était chargée de la coordination de l'année au niveau européen. Elle a défini et mis en œuvre son programme et contribué au financement des événements organisés par les États membres selon le mécanisme du cofinancement européen. Sur un budget de 8 millions d'euros dédiés à l'année en 2011 par l'Union européenne, 3,7 millions ont été consacrés aux programmes des coordinations nationales qui doivent abonder en partie ce montant.

En France, la direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative (DJEPVA) du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative a été désignée coordinateur national.

Le pilotage de l'année a été assuré par un comité qui a travaillé sur les priorités nationales et leur application. Le comité de pilotage était composé de représentants d'associations dont celles du collectif « Alliance EYV 2011 » France, de collectivités territoriales, d'entreprises et d'institutions...

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative a travaillé de manière concertée et dans la continuité des travaux engagés en matière de bénévolat lors de la Conférence de la vie associative qui s'est tenue en décembre 2009 et de l'adoption de la loi relative au service civique adoptée en mars 2010.



## PRIORITÉS NATIONALES DE L'ANNÉE EUROPÉENNE 2011

La décision du Conseil de l'Union Européenne du 27 novembre 2009 précise que le terme « activités de volontariat » de l'intitulé de l'année fait référence « à tous les types d'activités de volontariat, formelles, non formelles ou informelles, qui sont exercées par des personnes de leur plein gré, de leurs propre choix et motivation et sans objectif de gain financier. (...) Ils ne remplacent pas les emplois professionnels et rémunérés mais constituent une valeur ajoutée pour la société ». En France, cet engagement désintéressé prend deux formes principales, le bénévolat et le volontariat. Les quatre priorités ont pris en compte de manière spécifique chacune de ces formes.

On entend par « reconnaissance » l'ensemble des moyens mis en œuvre pour que l'importance de la contribution de l'engagement individuel ou collectif soit visible, prise en considération et identifiée systématiquement et à sa juste valeur par l'ensemble des composantes de la société : l'opinion publique, les acteurs de l'économie nationale, les pouvoirs publics, les organisations qui accueillent des bénévoles et des volontaires, etc. Par « valorisation », on entend un mode de reconnaissance qui consiste en une contrepartie matérielle mais disproportionnée donnée au don de temps et qui n'altère pas son caractère gratuit et désintéressé.

À l'issue de la consultation du comité de pilotage, quatre priorités nationales ont été fixées :

### 1. Promouvoir la dimension européenne de l'engagement bénévole et volontaire par :

- l'échange de bonnes pratiques par l'information sur les modalités de l'engagement dans les autres pays européens ;
- la mise en réseau des acteurs européens par leur identification et celle de leurs pratiques ;
- le développement des opportunités de mobilité européenne offertes aux bénévoles et aux volontaires par les programmes européens.

### 2. Développer l'engagement bénévole et volontaire par :

- une augmentation du nombre de bénévoles, de volontaires et d'engagés du service civique ;
- la fidélisation des bénévoles et des volontaires engagés.

### 3. Mieux reconnaître l'engagement bénévole et volontaire en :

- soulignant l'importance sociale et économique de l'engagement dans la société et les territoires ;
- travaillant avec les acteurs de la politique de l'enseignement et de l'emploi pour une meilleure prise en compte.

### 4. Mieux valoriser l'engagement bénévole et volontaire en :

- développant les outils permettant la valorisation de l'engagement ;
- travaillant avec le secteur de l'Éducation formelle pour accroître la reconnaissance et la valorisation de l'engagement dans le parcours ;
- travaillant avec les acteurs de la politique de l'emploi.



## LES GRANDS RENDEZ-VOUS DE L'ANNÉE EUROPÉENNE DU BÉNÉVOLAT ET DU VOLONTARIAT SOUTENUS PAR LE MINISTÈRE

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Année européenne du Bénévolat et du Volontariat, la coordination nationale a œuvré en partenariat permanent avec tous les acteurs concernés pour informer le grand public et accroître la visibilité de l'Année européenne, valoriser les actions, les projets et les bonnes pratiques et contribuer à l'avancement des sujets d'intérêt national et des objectifs de l'année 2011.

De nombreux rendez-vous ont ponctué l'Année.

- **Lancement de l'Année européenne, le 7 février à Paris et en Seine-Saint-Denis**

Le lancement de l'Année européenne en France a été effectué par la secrétaire d'État le 7 février 2011 à l'occasion d'une réception des membres du comité de pilotage au ministère puis d'une réunion publique, en Seine-Saint-Denis.

- **Conférence « Pour une Europe des volontariats », le 9 février à Paris**

Le 9 février, s'est tenue la conférence « Pour une Europe des volontariats » organisée par l'Agence du Service civique (ASC), l'Agence du programme européen Jeunesse en action (AFPEJA) et l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ). Un grand nombre de jeunes Européens ont pu échanger et témoigner de la diversité des engagements et des initiatives en Europe.

- **Tour européen du bénévolat et du volontariat, du 14 au 20 avril à Paris**

L'étape française du Tour s'est déroulée à Paris, sur le parvis de l'Hôtel de Ville, du 14 au 20 avril.

Plus de 120 associations ont été mobilisées par le ministère coordonnateur de l'Année européenne et ses partenaires (Mairie de Paris, institutions européennes et Collectif associatif Alliance EYV, les associations locales et les entreprises) et ont assuré tant l'accueil que les animations, les débats et les rencontres qui ont jalonné cette semaine. Au total, l'évènement a suscité l'intérêt d'environ 9 000 visiteurs et a bénéficié d'une bonne couverture dans les médias.

- **Week-end festif dédié au volontariat des jeunes en Europe, les 7 et 8 mai à Sommières**

L'Agence du programme européen Jeunesse en action (AFPEJA), l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) et l'Agence du Service civique (ASC), ont organisé un week-end festif et de réflexion ouvert à tous pour célébrer l'engagement et le volontariat des jeunes en Europe et en faire la promotion, les 7 et 8 mai 2011 à Sommières (Languedoc-Roussillon). Plusieurs centaines de jeunes ont participé à ces rencontres, en présence de la secrétaire d'État.

- **Journée de l'Europe, le 9 mai, dans toute la France**

Partout en France, le 9 mai, des dizaines de structures ont placé les Journées de l'Europe aux couleurs de l'Année européenne du bénévolat et du volontariat. À l'initiative de la Commission européenne et en partenariat étroit avec de nombreux acteurs, le Parvis de l'Hôtel de Ville de Paris a accueilli un village européen et fait un focus sur l'Année du bénévolat et du volontariat.



- **Semaine de l'engagement du 17 au 23 octobre dans toute la France**

Une action de sensibilisation des jeunes à l'engagement par des ambassadeurs bénévoles et volontaires s'est tenue tout au long de l'année et plus particulièrement pendant la semaine du 17 au 23 octobre. Le collectif associatif « Alliance EYV 2011 » a choisi de promouvoir l'engagement des jeunes, dans le cadre des priorités retenues par le comité de pilotage de l'année. Avec le soutien des différentes directions du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative (la DJPEVA, la DGESCO, la DREIC, le CNDP, le délégué national à la vie lycéenne), le collectif a produit des outils pédagogiques, assuré des formations des ambassadeurs et organisé des séances de sensibilisation à l'engagement des jeunes dans le cadre scolaire et extra-scolaire. L'action conduite sur l'ensemble de la France, par des dizaines d'associations et des centaines de bénévoles a permis de toucher des milliers de jeunes et sera poursuivie au-delà de 2011.

- **Conférence « Entreprises/associations: vers de nouveaux transferts de compétences », le 27 octobre à Paris**

À l'occasion du Forum des associations et des fondations, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative a soutenu l'organisation d'une conférence sur le transfert de compétences entre entreprises et associations dans le cadre de leurs partenariats. La secrétaire d'État a échangé avec des présidents d'association et des directeurs d'entreprise notamment sur les formes de partenariat que constituent le mécénat et le bénévolat de compétences.

- **Clôture de l'année européenne, le 16 décembre, à Paris**

La clôture de l'année organisée par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative réunit tous les acteurs et les institutions qui ont participé à cette année et à la réalisation de ses objectifs, autour de la présentation d'actions emblématiques.

## CAMPAGNE DE LABELLISATION

La campagne de labellisation de projets valorisant les objectifs nationaux de l'année européenne a eu lieu tout au long de l'année 2011.

La labellisation des projets a permis de faire connaître et de valoriser toutes les actions menées au niveau international, national, régional ou local, de les valoriser et de faire bénéficier les promoteurs de kits de communication pour leurs événements.

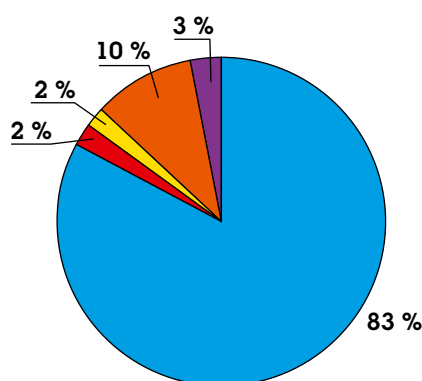
Les projets labellisés répondaient aux objectifs nationaux de l'Année européenne :

- promotion de la dimension européenne de l'engagement ;
- développement de l'engagement bénévole et volontaire ;
- reconnaissance de l'engagement bénévole et volontaire ;
- valorisation de l'engagement bénévole et volontaire.

Au final, ce sont ainsi :

- **524 projets locaux** ;
- **203 projets régionaux ou nationaux** ;
- **plus de 2 millions de personnes déclarées touchées par les projets** ;
- **83% des promoteurs de ces projets sont des associations**, viennent ensuite les collectivités locales, les directions régionales ou départementales chargées de la jeunesse, les entreprises et des établissements ou institutions divers.

### Des associations largement mobilisées tout au long de l'année





## COMITÉ DE PILOTAGE DE 2011, ANNÉE EUROPÉENNE DU BÉNÉVOLAT ET DU VOLONTARIAT

### Coordonateur

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative

### Réseaux et plate-formes associatives

Le collectif « Alliance EYV 2011 » France, et ses membres ci-après :

- Afev
- Animafac
- CNAJEP (Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire)
- COFAC (Coordination des fédérations de associations de culture et de communication)
- CNOSF (Comité national olympique et sportif français)
- CPCA (Conférence permanente des coordinations associatives)
- Croix rouge française
- Espace bénévolat
- Fondation du bénévolat
- France bénévolat
- Ligue de l'enseignement
- Old-up (membre de la plate-forme Age)
- Parlement européen des jeunes
- Passerelles et compétences
- Réseau national des maisons d'associations
- Scouts et guides de France
- Secours populaire
- Société nationale de sauvetage en mer
- Unis-cité

### Autres acteurs de la vie associative membres du comité de pilotage

Babel international

Centre d'information et documentation jeunesse

Eveil

Fédération française du bénévolat et de la vie associative

Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France

Jeunes européens France

### Instance de consultation auprès du Premier ministre

HCVA (Haut Conseil à la Vie associative)

### Élus

Assemblée des départements de France

Assemblée nationale

Association des maires de France

Association des régions de France

Mairie de Paris

Sénat



## Autres acteurs

CIDES (Chorum initiatives pour le développement de l'économie sociale)  
CJD (Centre des jeunes dirigeants)  
Conférence des grandes écoles  
Conférence des présidents d'université  
Fondation Alcatel - Lucent  
Fondation Orange  
Fondation PPR  
Fondation RATP  
Fondation SFR  
Fondation SNCF  
IMS Entreprendre pour la cité  
La Banque Postale  
La Poste  
Medef  
Pôle Emploi  
Société Générale  
Uniformation

## Administrations et structures publiques

Représentation en France de la Commission européenne  
Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne  
Parlement européen - Bureau d'information pour la France  
Secrétariat général aux Affaires européennes  
Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative  
Ministère de la Ville  
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche  
Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration  
Ministère de la Culture et de la Communication  
Ministère de la Justice et des Libertés  
Ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale  
Ministère des Sports  
Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche  
Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement  
Ministère des Affaires étrangères et européennes  
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé  
Agence du Service civique  
Agence Europe-Éducation-Formation France  
Agence française du programme européen Jeunesse en action  
Institut national de la Jeunesse et de l'Éducation populaire  
Office franco-allemand pour la Jeunesse